

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	19 <sup>eme</sup>
Nom de site	PRADIER	Numéro	T15899
Adresse du site	25, rue Pradier	Hauteur	R+9 (29.70m)
Bailleur de l'immeuble	Privé - Paris Habitat	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 2 antennes inactives et du 2100 MHz en partage 4G/5G		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	30/05/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	02/04/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	02/05/2021

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) et orienté vers les azimuts 20° et 120°.		
Distance des ouvrants	7m en dessous de l'antenne	Vis-à-vis (25m)	R+6
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 20° < 3V/m - 120° < 3V/m 5G (3500) : 20° < 2V/m - 120° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	35.48m		

#### Incidence visuelle

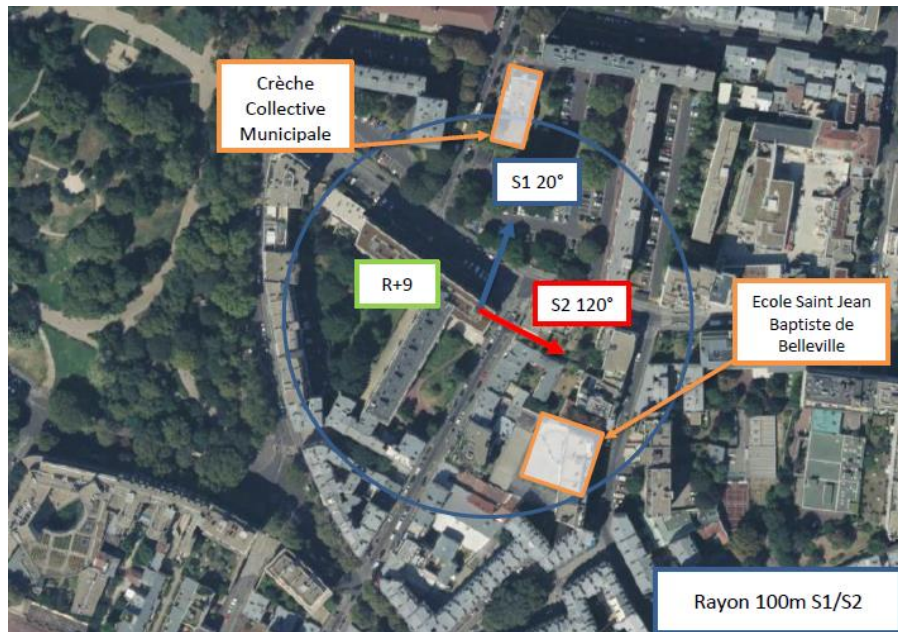
Description des antennes	Ce projet comprend : 2 antennes panneaux existantes azimuts 20°, 120°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 2 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

#### Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Ecole Saint Jean Baptiste de Belleville	31 Rue Clavel	R+2	NON	60m	<2 V/m
Crèche Collective Municipale Préault	10 Rue Préault	R+1	OUI	90m	<2 V/m

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 25 RUE PRADIER 75019 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 20°	Azimut 120°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 25 RUE PRADIER 75019 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

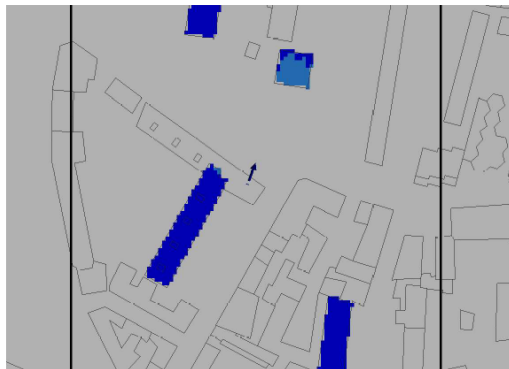
	Azimut 20°	Azimut 120°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	31.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

a. Azimut 20°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 31.5m.



b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5m.



## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté : Sans modification visuelle



**SANS CHANGEMENT VISUEL**



## Vue des Azimuts

S1 Azimut 20 °



S2 Azimut 120 °

